



Bilan d'activités 2021

landes.chambre-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
LANDES



Cazaubon Marie Hélène

Présidente de la Chambre
d'agriculture des Landes

2021, une année à oublier

Notre bilan d'activités 2021 se veut rétrospectif des principaux travaux engagés par la chambre d'agriculture des Landes sans être le reflet exhaustif de toutes les actions portées par les agents et techniciens au service des agriculteurs, des filières et des territoires.

Malgré les difficultés dûes au contexte sanitaire covid 19 qui a perturbé une nouvelle fois les rencontres, visites et échanges sur le terrain, nous avons **toutefois pu maintenir un lien permanent avec vous** au travers du site internet très régulièrement mis à jour que vous êtes de plus en plus nombreux à consulter, des news letters thématiques et la page FaceBook.

L'année 2021 restera malheureusement gravée dans nos mémoires comme celle des crises.

Crise sanitaire d'abord avec un nouvel épisode d'Influenza Aviaire où tout au long de l'année nous nous sommes mobilisés et mis au service des producteurs et des filières pour accompagner, expertiser, proposer des solutions pour passer ce cap si difficile pour bon nombre d'entre nous. Et malheureusement ce scénario se répète pour 2022.

Crises climatiques avec l'épisode de gel d'avril dernier qui a touché si durement nos viticulteurs arboriculteurs, apiculteurs et maraîchers. Par ailleurs les inondations à répétition en bordure des gaves et sur le secteur de Peyrehorade sont probablement l'une des causes du dépérissement du verger de kiwis et nécessitent travaux d'enlèvements des embâcles et de nettoyage.

Crise économique car malgré l'embellie inattendue des prix et volumes sur les céréales de printemps qui a apporté une bouffée d'oxygène à notre agriculture et à nos trésoreries, la très forte augmentation des prix des matières premières a fait bondir les coûts de production mettant à mal toutes nos filières animales, notamment celles où il n'y a pas d'indexation des coûts alimentaires.

En plus des interventions financières de l'Etat, du Conseil Départemental ou de la MSA Sud Aquitaine qui ont accompagné et soutenu nos agriculteurs et les filières impactées, **la chambre d'agriculture s'est mobilisée** pour trouver des solutions pour tous afin d'envisager l'avenir le plus sereinement possible, pour faire entendre nos revendications et spécificités tant pour obtenir les aides les plus conséquentes que lors des négociations de la future PAC ou pour sauvegarder nos autorisations d'irriguer.

En 2022 nous continuerons à être présents aux côtés de tous les agriculteurs du département, quel que soit leur mode de production ou les territoires, de manière individuelle ou collective pour répondre aux défis qui sont devant nous, tracer des perspectives d'avenir, et permettre au plus grand nombre de vivre de notre si beau métier.

Depuis 2021
Suivez nous
sur Facebook





Exemple de bassin de stockage qui pourrait être créé (bassin de stockage des eaux géothermiques de Mont de Marsan)

PÔLE TERRITOIRE

IRRIGATION

Valorisation des eaux traitées de station d'épuration en agriculture

La Chambre d'agriculture a réalisé l'étude de faisabilité consistant à valoriser en agriculture l'intégralité des eaux traitées de la station d'épuration de Mont de Marsan, soit 1,5 millions de m³/an, supprimant ainsi leur rejet en rivière.

5
bassins
de stockage

960 ha
de surfaces
agricoles
concernées

Le projet que nous avons étudié, consiste à mettre ce volume d'eau à disposition de 21 exploitations situées sur le bassin versant du Ludon fortement déficitaire en été. A terme, ces exploitations ne pomperont donc plus dans le Ludon ou ses affluents.

Pour que ce projet se réalise, il faudra créer 5 bassins de stockage à implanter au plus près des 960 ha de surfaces bénéficiaires. Le coût global est estimé à 13 millions € pour lequel 80% d'aides publiques sont recherchés.

Principe du gagnant-gagnant

La Régie d'Assainissement Intercommunale de l'agglomération du Marsan a choisi de retenir ce projet basé sur le principe du gagnant-gagnant.

Gagnant pour les agriculteurs qui bénéficieront d'une ressource en eau sécurisée et donc la possibilité de diversifier leurs productions. Gagnant pour la ville de Mont de Marsan qui ne sera plus soumise au risque de

dysfonctionnement de sa station d'épuration et de pollution du Midou. Gagnant pour la rivière qui n'aura plus de prélèvements en été provoquant un étiage prononcé.

L'objectif est de débiter en 2023, les travaux de ce projet multi partenarial entre la régie d'assainissement de l'agglomération du Marsan, l'Institution Adour, le syndicat intercommunal du Ludon et du Gaube et la Chambre d'agriculture des Landes.

Au préalable, il faudra obtenir toutes les autorisations administratives et environnementales et les accords des financeurs sollicités.

Autres études similaires

Parallèlement dans le cadre du projet de territoire sur le bassin du Midou, nous avons conduit des études similaires pour la réutilisation des eaux des stations d'épuration de Nogaro (150 ha bénéficiaires dans le Gers) et de Villeneuve de Marsan (90 ha).



PÔLE TERRITOIRE

À Mont-de-Marsan le 30 mars

IRRIGATION

Défendre les autorisations d'irriguer

La Chambre d'agriculture s'est fortement investie dans l'accompagnement d'IRRIGADOUR dans le cadre du contentieux initié par les associations de protection de la nature, remettant en cause l'arrêté d'Autorisation Pluriannuelle des Prélèvements (AUP) pour l'irrigation.

Suite au jugement du Tribunal Administratif de Pau en février 2021, plusieurs étapes ont marqué ce dossier :

- Appel de la décision, par IRRIGADOUR et par le Ministère de la Transition Ecologique, auprès de la Cour d'Appel de Bordeaux
- Mobilisation des irrigants du Bassin de l'Adour le 30 mars à Mont de Marsan. 1800 agriculteurs y ont participé
- Dépôt d'un référé auprès de la Cour d'Appel de Bordeaux pour surseoir à l'exécution du jugement. Nous avons ainsi obtenu le maintien des autorisations d'irriguer pour l'été 2021 sans baisse drastique des volumes d'eau.
- Soutien volontaire de 1800 irrigants qui ont mandaté l'avocat d'IRRIGADOUR pour les représenter auprès de la Cour d'appel. L'AGIL a organisé cette démarche pour les Landais.
- Participation à l'audience de la cour d'appel de Bordeaux le 30 novembre. Le jugement est tombé fin décembre : annulation de l'AUP à compter du 31 mars 2022.

Face à une telle décision préjudiciable pour notre économie agricole, IRRIGADOUR et la Chambre d'agriculture vont tout engager avec les services de l'Etat pour sécuriser la prochaine campagne d'irrigation, et travaillent avec l'appui d'un bureau d'études depuis l'été dernier à l'élaboration du dossier de la future AUP campagne 2023 et suivantes.

Irrigation

603 dossiers de renouvellement d'autorisations de prélèvements d'eau dont...

67 dossiers de modifications

PLUI -PLU- cartes communales

15 avis favorables

Collectes de déchets

21 tonnes d'emballages vides de produits phytosanitaires

52 tonnes de big-bags

526 tonnes de paillages plastiques

19 tonnes de bâches ensilage/enrubannage

2 tonnes de sacs de semences

5 tonnes de filets et ficelles

Plans d'épandage

12 000 tonnes de MS de déchets épandus (boues, cendres, composts...) sur...

3 400 hectares suivis dans le cadre de plans d'épandage chez 102 agriculteurs

ENVIRONNEMENT

560 tonnes de pneus usagés collectés pour être recyclés



180 agriculteurs ont participé à cette collecte que nous avons organisée en décembre dernier dans quatre points de regroupements mis à disposition par le groupe Maïsador à Aire, Hagetmau, Pomarez et S' Jean de Marsacq.

Environ 70 000 pneus correspondant à 18 000 véhicules vont ainsi être recyclés en combustible alternatif pour l'industrie cimentière. Cette opération de déstockage exceptionnelle a

été mise en place à l'initiative de la Chambre d'agriculture dans le cadre d'une opération subventionnée par Ensivalor (structure qui regroupe la profession automobile et l'Ademe). Ainsi les agriculteurs ont pu bénéficier d'un tarif préférentiel pour éliminer leurs pneus.

Au total, depuis que nous avons proposé ce service aux agriculteurs en 2014, près de 1 000 Tonnes de pneus ont pu ainsi être recyclées.

Deux nouvelles initiatives collectives

2021 a vu fleurir deux nouveaux projets collectifs accompagnés par la Chambre d'agriculture des Landes :

➤ **A Benquet**, la municipalité a demandé à la Chambre d'agriculture d'étudier l'implantation d'un magasin de producteurs. Nous avons analysé l'opportunité d'une telle démarche et facilité l'émergence de ce projet qui a abouti à l'ouverture de l'épicerie « Les Fermiers du Landes'main » le 11 décembre dernier.



➤ **Aux Halles de Dax**, l'animation pendant deux ans d'un groupe d'agriculteurs a permis de déboucher sur la création de l'association « Fermiers d'Ici ». Elle regroupe 17 agriculteurs adhérents Bienvenue à la ferme et 3 acteurs du territoire (Bienvenue à la ferme, le Lycée agricole d'Oeyreluy et le moulin de Benesse les Dax) pour vendre en commun leurs produits fermiers. L'étal collectif est un outil moderne qui favorise un véritable échange avec les clients. Il représente une belle vitrine des fermes landaises et du réseau Bienvenue à la Ferme.



Festival Les Granges musicales

Depuis 2 ans, à l'automne, cette mini saison de concerts à la ferme remporte un joli succès. C'est une occasion unique d'amener la musique là où on ne l'attend pas, au sein d'exploitations agricoles en activité, de croiser les publics, les univers et les styles.

Du 4 septembre au 17 octobre 2021, 650 spectateurs ont pu participer à ces rencontres chez cinq agriculteurs avec des artistes locaux et même Philippe Etchebest, batteur du groupe Chef & the gang.

Fruit d'une rencontre entre le réseau Bienvenue à la Ferme et l'association Landes Musiques Amplifiées (LMA), le festival Les Granges musicales permet à plusieurs fermes de devenir un lieu culturel le temps d'une journée dans le département des Landes.

Le programme de chaque journée est co-construit entre les producteurs, LMA et Bienvenue à la ferme, avec des animations comme les vendanges ou la traite des chèvres, des repas, des randonnées, des visites de la ferme et des marchés gourmands. Pour les concerts, les producteurs choisissent leurs univers musicaux et LMA leur propose des artistes locaux.



Granges musicales sur la ferme Les Ruchers du Born à Pontenx les Forges

38

Marchés de Producteurs de Pays (MPP) avec...

15 000

assiettes vendues

3

salons fermiers Bienvenue à la Ferme (BAF) sur la côte landaise (Biscarosse- Sanguinet-Parentis)

PÔLE TERRITOIRE

Qualité LANDES.com au SIRHA à Lyon

Fin septembre, Qualité Landes était au rendez-vous du Salon International de la Restauration, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation.

C'était la 3^{ème} participation sur un stand, sous la bannière de la Région Nouvelle Aquitaine, équipé d'un espace de rendez-vous professionnels et d'un atelier cuisine.

Deux jeunes chefs en 3^{ème} année du Bachelor Ferrandi ont travaillé l'ensemble des produits sous forme de bouchées à faire découvrir aux visiteurs exclusivement professionnels.

L'ouverture du salon a été relayée

en direct sur l'émission Télématin diffusée sur France2, depuis le stand Qualité Landes et des relations presses professionnelles se sont concrétisées en aval du salon.

De nombreux contacts ont été pris et transmis aux entreprises adhérentes pour un suivi commercial.

Près de 500 livrets des fournisseurs officiels Landes ont été distribués avec une carte interactive des contacts des

entreprises et diffusés via le réseau social professionnel www.Linkedin.com/QualiteLandes auprès des 700 abonnés professionnels.

Les professionnels et élus du département qui ont fait le déplacement ont pu apprécier l'effervescence sur ce stand avec la mise en avant des produits landais et échanger avec les entreprises landaises présentes sur ou en périphérie du stand Qualité Landes.



Émission Télématin en direct du stand Qualité Landes avec le chef Jérôme Bocuse

TERRALTO au salon des collectivités

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

Organisé par l'association des maires et présidents de communautés des Landes, le Carrefour Landais des Collectivités (CALAC) s'est tenu le 14 octobre au Hall de Nahuques à Mont-de-Marsan.



Sur le stand, des salariés de la Chambre d'agriculture qui interviennent plus particulièrement auprès des collectivités locales.

L'occasion pour la Chambre d'agriculture de présenter sur son stand, ses missions d'accompagnement des projets structurants avec les EPCI (Etablissements Publics de Communauté Intercommunales) à travers notamment la création et l'animation de démarches collectives pour la commercialisation de produits locaux (marchés de producteurs, drives fermiers, magasins de producteurs), l'accompagnement de l'évolution des filières agricoles ou encore la sensibilisation des agriculteurs dans la transmission de leur exploitation.

Les expertises techniques menées

par la Chambre d'agriculture sur la possibilité de réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole, la réalisation d'étude sur le foncier agricole (diagnostic agricole, étude préalable agricole...) ainsi que la valorisation des déchets agricoles ont fait l'objet d'une attention particulière de la part de nos interlocuteurs représentant de collectivités.

Les nombreux échanges et rencontres lors de ce salon ont permis de valoriser nos missions auprès des collectivités, identifiées sous la marque des Chambres d'agriculture « TERRALTO, ensemble faisons vivre vos projets ».



PÔLE TERRITOIRE

©Jean Saunier 2021

AGRIVOLTAÏSME : Projet sur Pujo-Arbouts

Sur le périmètre des aires d'alimentation des captages prioritaires de Pujo le Plan et de Saint Gein, un collectif d'agriculteurs a créé en 2019 l'association « Pujo Arbouts Territoire Agri Voltaïsme » (PATAV) pour étudier la possibilité de combiner leur exploitation traditionnelle avec la production d'énergie solaire.

Ce projet agrivoltaïque mutualisé appelé Terr'Arbouts répond à 3 objectifs :

- adopter des pratiques d'exploitation permettant d'améliorer la qualité de l'eau,
- diversifier les sources de revenu des agriculteurs,
- participer activement à la transition alimentaire et agricole demandée de plus en plus fortement par les consommateurs.

Les agriculteurs de l'association PATAV ont sollicité la Chambre d'agriculture pour mettre son expertise dans ce projet au côté de la société Green LightHouse Développement, acteur majeur dans le développement des énergies vertes.

Ainsi, nous travaillons depuis maintenant un an sur ce projet

Terr'Arbouts pour développer un écosystème agricole innovant grâce à la synergie entre l'activité agricole principale et la production d'énergie renouvelable.

Notre accompagnement

Notre accompagnement s'est structuré en plusieurs phases : choix des productions agricoles, identification des nouveaux partenaires agricoles, étude économique des productions, adaptation des pratiques culturales (dans le cadre d'une plateforme d'expérimentations sous pilotage d'AgroLandes) et mise en place des protocoles de suivi.

Il s'agit de s'assurer notamment de la viabilité économique du projet agricole et de sa pérennité dans le temps.

FDGDON : Relance du réseau des piégeurs



Piégeage de renard

La Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles des Landes (FDGDON), est chargée de la régulation des ragondins des Landes et intervient également pour la régulation des sangliers et autres espèces nuisibles.

Elle s'est attachée cette année à redynamiser son réseau de piégeurs.

Des réunions

Quatre réunions d'informations ont été organisées pour les piégeurs selon des secteurs définis : Tursan-Chalosse, Haute Landes-Armagnac,

Dax-Côte Sud, Morcenx-Côte Nord. L'objectif était de rappeler et actualiser les connaissances sur les obligations des piégeurs, les modalités des assurances spécifiques (un contrat groupe a été proposé), les techniques autorisées et période de piégeage par espèce...

Les 120 piégeurs présents ont été sensibilisés au problème de la tuberculose bovine en lien avec le blaireau dont les modalités de piégeage très spécifiques, autorisé uniquement dans le sud des Landes, ont été expliquées.



PÔLE ÉLEVAGE

BOVINS : Autonomie fourragère

Nous avons continué à renforcer notre conseil auprès des éleveurs sur l'autonomie alimentaire et la valorisation des fourrages, en lien avec Landes Conseil Elevage. Les actions du « service fourrages » sont conduites en collaboration avec le département des Pyrénées Atlantiques avec notamment la réalisation d'une commission commune en 2021.

Les actions menées s'articulent autour de plusieurs axes :

- ▲ Appuis individuels : analyses fourragères, visites individuelles spécialisées « alimentation – bilan fourrager – pâturage », accompagnements de projets et sur les aides financières « événements climatiques » pour l'implantation de dérobées et achats de fourrages (accompagnement financier du Conseil Départemental des Landes pour près de 200 éleveurs)
- ▲ Appuis collectifs : journées techniques, formations (fourrages – pâturage – luzerne – dérobées)
- ▲ Expérimentations : suivi de vitrine dérobées, projet « devprotel » lait et viande
- ▲ Communication: articles, reportages vidéos, messages fourrages et Bulletins herbes (9 pour cette année)

ALMA : Principe de prévention

Les maladies sont en grande majorité introduites dans les élevages par le biais des achats d'animaux. Aujourd'hui la réglementation n'impose le contrôle à l'introduction que pour l'IBR.

Nouveaux services

Aussi, les responsables de l'ALMA ont mis en place fin 2021 « un pack introduction ».



Ce service consiste à réaliser différentes analyses selon les animaux entrants dans les élevages pour déceler la tuberculose, la BVD, la néosporose, la chlamydie et la fièvre Q. Pour cette année de lancement, il est sans surcoût pour les adhérents de l'ALMA. Il s'agit de prises de sang réalisées par les vétérinaires sanitaires

des élevages. Cette initiative très novatrice a été mise en place avec le groupe technique vétérinaire Landais, le laboratoire des Pyrénées et des Landes et dans le cadre du soutien apporté par le conseil départemental aux éleveurs.

Parallèlement, l'ALMA, en collaboration avec la FRGDS a instauré une action régionale préventive : le « pack avortement ». Quand un éleveur a des soucis de reproduction ou d'avortement dans son troupeau, il peut bénéficier d'une aide financière ALMA-FRGDS pour la recherche de 5 maladies avortives.

L'objectif de ces deux initiatives est de remettre la prévention sanitaire au cœur de l'élevage et limiter ainsi les pertes économiques réelles dans les élevages.

Formation

De plus pour la 3^{ème} année consécutive la Chambre d'agriculture a organisé 6 stages sur le thème « prévenir la tuberculose en élevage bovins ». Au total 100 éleveurs ont suivi cette formation devenue obligatoire pour bénéficier des aides aux petits investissements du Conseil Départemental et du PCAE élevage. Les retours de satisfaction sur cette formation sont unanimes sur l'intérêt porté par les participants.

3^{ème} crise influenza aviaire

La crise 2020 a été marquante pour les éleveurs vu l'ampleur et la vitesse de propagation des foyers et des ateliers dépeuplés (351 foyers et 97 exploitations dépeuplées) mais également par la mise en place d'une nouvelle feuille de route qui a modifié les exigences en terme de biosécurité.

Représentation professionnelle

Les élus de la Chambre d'agriculture ont participé aux différentes réunions du Ministère et aux groupes techniques sur le volet indemnisations et feuille de route. Ils ont également alerté à plusieurs reprises les pouvoirs publics sur la nécessité de mettre en place le versement d'un acompte et d'accélérer les paiements.

Nous avons travaillé avec le CIFOG et l'AIRVOL sur les simulations de pertes économiques pour actualiser et négocier le calcul des aides.

Nous avons aussi apporté un appui auprès de la DDETSPP dans les négociations avec la DRAAF pour le calcul des indemnisations des foyers.

Les liens ont été constants également avec la DDTM et le Conseil Départemental qui a pris en charge les analyses devenues obligatoires lors des mouvements de PAG et de gallus.

Soutien aux éleveurs

Nous avons été en relation avec les agriculteurs foyers d'influenza et dépeuplés pour expliquer le déroulement des procédures (abattage, nettoyage, désinfection, procédure de transmission de documents de contrôle à la DDETSPP, expertises) et apporter également un soutien psychologique. Durant toute la crise, grâce à la mise en

place d'une adresse mail dédiée, nous avons répondu aux très nombreuses sollicitations des agriculteurs et fait le lien avec l'administration pour le traitement de leur dossier.

Communication

En collaboration avec les services de l'Etat, une webconférence a été organisée pour informer les producteurs sur l'évolution de la situation et les mesures mises en place.

Sur notre site internet, les informations étaient accessibles en direct avec des cartes interactives, les arrêtés et les nouvelles mesures mises en ligne quotidiennement.

Expertises

Nos conseillers spécialisés sont agréés experts sanitaires. A ce titre, ils ont effectué en binôme avec un agriculteur des expertises pour déterminer au cas par cas le montant des aides : estimation de la valeur des animaux abattus, prise en compte des travaux de nettoyage, désinfection et des matériaux détruits. Ces montants ont été ensuite transmis à la DRAAF pour validation.

Suite à ce nouvel épisode et l'arrivée du nouveau conseiller palmipèdes au sein du pôle élevage, le lien et la communication auprès des éleveurs indépendants a été redéfini et un système d'informations par SMS mis en place.



PÔLE ÉLEVAGE



Témoignages d'éleveurs à retrouver en ligne sur notre site internet : <https://landes.chambre-agriculture.fr/techniques-et-innovations/productions-animales/palmipedes/materiels-de-paillage/>

BOVINS

Accompagnement technique et innovation

Accompagnement des éleveurs au plan technique et de l'innovation, au plus près de leurs préoccupations :

- ▲ démonstration de pailleuse automatique à Samadet, pâturage avec robot de traite en élevage laitier bio à Castets, gestion de la main d'œuvre et méthanisation chez un éleveur laitier en Hautes Pyrénées (en lien avec le syndicat Prim' Holstein 40)
- ▲ élaboration d'un outil d'aide à la décision pour les producteurs de palmipèdes sur les matériels de paillage réalisé à partir de retour de d'expériences de d'éleveurs et de fournisseurs
- ▲ réalisation de films témoignages d'éleveurs landais sur leurs pratiques et installations en matière de mise à l'abri des animaux et matériel de paillage

CARBONE : Se situer par rapport à l'empreinte carbone

Forts de ses conseillers formés à calculer les impacts environnementaux des exploitations bovines et notamment le **bilan carbone** CAP'2ER, développé par l'Institut de l'Élevage, une cinquantaine d'éleveurs ont réalisé un diagnostic permettant d'évaluer si une exploitation est déficitaire ou excédentaire en carbone. Cette étape est un premier pas vers la monétisation de ces crédits Carbone.

En 2021, le Conseil Départemental a soutenu cette démarche pour permettre aux éleveurs de bénéficier de ce diagnostic de niveau 1. Quelques éleveurs ont également été accompagnés sur les étapes suivantes, vers la labellisation carbone.

De plus, dans le cadre du plan de relance, la Chambre d'agriculture a accompagné 15 éleveurs installés depuis moins de 5 ans via le programme Bon Bilan Carbone.



AFFAIRE DANONE : Aux côtés des éleveurs

L'annonce par le groupe Danone de reconvertir le site de Villecomtal en usine de boissons végétales en abandonnant la collecte de lait de vache dans le Sud-Ouest a déclenché une réaction immédiate de la présidente de la Chambre d'agriculture des Landes et des présidents des Chambres d'agriculture 64 – 65 et 32.

Aussi, le Directeur Lait France du groupe Danone a proposé de les rencontrer en indiquant sa volonté d'accompagner

au mieux les éleveurs en concertation avec l'organisation des producteurs (OPSOL).

La Chambre d'agriculture est aux côtés de l'OPSOL et des éleveurs laitiers concernés pour les accompagner dans cette période cruciale. Notre objectif est de trouver la meilleure issue à cette crise, qui permette si possible le maintien de l'activité laitière dans le territoire concerné, et qui assure à chaque éleveur, la juste indemnisation des efforts accomplis aux côtés du groupe Danone.

53

PCAE élevage

soit
2.1 millions € d'aides
pour plus de 5 millions €
d'investissements

40

permis de
construire
et certificat d'urbanisme
pour bâtiments d'élevage

36

diagnostics
labellisation bas
carbone (élevage bovins
lait et bovins viande)

4

ICPE
(Installations
Classées pour
la Protection de
l'Environnement)

30

DIATEEV
diagnostics en
élevage bovins

240

adhérents
Landes Conseil Elevage

9

newsletters
d'infos techniques sur la
valorisation de l'herbe et
des fourrages adressées
aux éleveurs bovins

102

analyses
de fourrages

1

« vitrine »
conduite sur des
expérimentations en
cultures dérobées.

Entreprendre, c'est aussi transmettre !



Compte tenu de l'augmentation du nombre de candidats, un poste de conseillère installation-transmission a été créé pour renforcer notre accompagnement tant auprès des futurs cédants que des porteurs de projet d'installation.

Orthe et Arrigans

Nous avons engagé une action spécifique « transmission » sur le Pays d'Orthe et Arrigans.

D'abord en 2020, la CUMA640 a sollicité la Chambre d'agriculture avec la problématique du renouvellement de leurs adhérents sur le secteur d'Habas et Mouscardes. 30 exploitants de 57 ans et plus ont ainsi été rencontrés sur 6 communes.

En 2021, fort de cette expérience, nous avons décidé avec la CUMA640 d'étendre le périmètre de cette étude

de transmission-reprise à l'ensemble du Pays d'Orthe et Arrigans soit une centaine d'agriculteurs de 58 ans et plus à enquêter sur 18 communes. Les enquêtes ont débuté au 2^{ème} semestre.

L'objectif est de réaliser un état des lieux des outils de production afin de pouvoir évaluer le devenir probable de l'activité agricole et apporter toute la dynamique nécessaire au maintien et à l'essor de cette activité.

Parallèlement, un repérage des porteurs de projet d'installation sur le secteur sera engagé en vue de mises en relation avec des cédants sans repreneurs.

Un comité de pilotage composé des représentants des communes concernées (maire et/ou administrateur CUMA et/ou agriculteur membre du Conseil municipal) assure le suivi de cette opération.

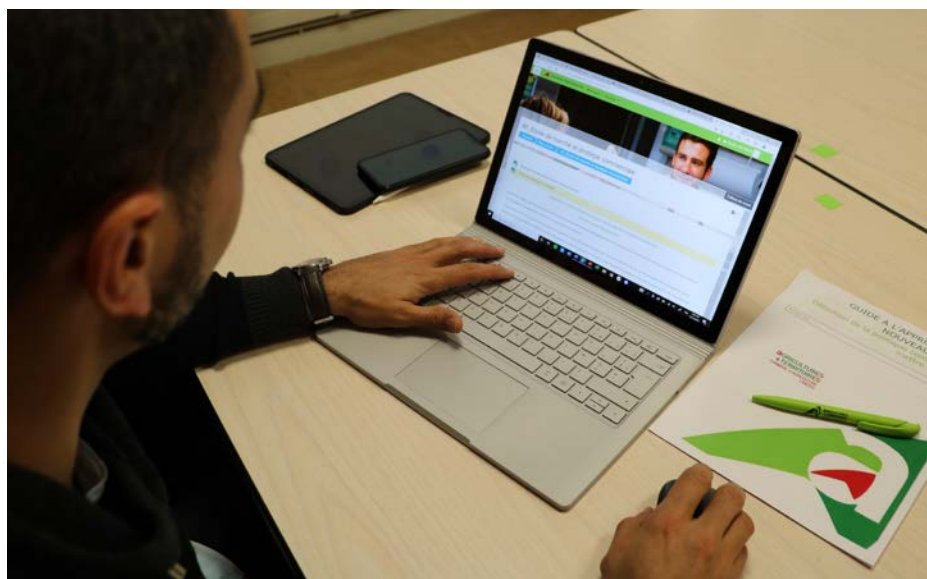
FORMATION : Nouvelles offres de stages



La Chambre d'agriculture a obtenu, en 2021, la certification Qualiopi (marque de certification de l'Etat) en complément de la certification ISO 9001 qui atteste de la qualité de nos activités de formation.

Notre catalogue de formations s'est également enrichi d'un nouveau type d'offre : **la Formation Mixte Digitale (FMD)**. Ce type de formation alterne des séquences en présentiel avec un groupe de stagiaires et d'autres à distance, sur votre ordinateur depuis chez vous.

La FMD répond aux attentes actuelles notamment de la part des nouvelles générations. Elle permet de s'approprier le contenu pédagogique et d'approfondir l'application à son cas personnel entre des séquences en présentiel, avec un suivi individualisé, tout en évitant des déplacements.



En 2021, nous avons proposé deux sessions de la FMD « réaliser une étude de marché de diversification » à raison de 2 jours en présentiel et 4 heures de formation à distance. 11 agriculteurs y ont participé.

Parallèlement nous poursuivons la mutualisation de nos compétences avec la Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques, pour les formations en bovins lait et viande.

→ Consultez notre catalogue des formations du trimestre

<https://landes.chambre-agriculture.fr/formation/se-former-pour-progresser/tout-le-catalogue-des-formations/>

AGRICULTURE BIO : Guides techniques et marges

Nous avons largement contribué à la réalisation, avec le réseau régional des conseillers en AB des Chambres d'agriculture, de deux guides techniques de référence en agriculture biologique.

L'un concerne le **maraîchage en AB**. Cet ouvrage de 400 pages a pour



objectif de donner des outils d'aide à la décision pour les porteurs de projet et d'améliorer les techniques de production des structures maraîchères existantes. Il servira de base pour des formations que nous allons proposer.

L'autre guide présente les différents aspects de la conduite ou de la conversion d'un verger de **kiwis en AB** (gestion de l'enherbement, du sanitaire...).

Ces ouvrages ont été réalisés dans le cadre d'un projet financé par le Conseil régional, l'agence de l'eau, l'État, l'Europe et les Chambres d'agriculture de Nouvelle Aquitaine.

Pour la 1^{ère} année, nous avons diffusé les résultats des **marges en grandes**

cultures AB dans le journal « les 4 saisons - spécial marges cultures » adressé aux adhérents des Geda.

Ces marges établies à partir d'un réseau de 30 fermes landaises concernent les productions de maïs, soja, tournesol, colza et maïs doux. Sur cette campagne culturale, il ressort que ces cultures conduites en AB ont des marges brutes meilleures que celles en conventionnel à condition que les agriculteurs aient acquis une bonne maîtrise technique du désherbage notamment et y consacrent beaucoup de temps de travail. Les charges induites nécessitent des prix du marché soutenus pour maintenir la rentabilité des systèmes bios.

Ces guides sont gratuits et disponibles sur le site internet de la Chambre d'agriculture (sur inscription pour le guide maraîchage). landes.chambre-agriculture.fr/techniques-et-innovations/agriculture-biologique/produire-en-bio

Un résumé des marges des cultures en AB est accessible sur le site de la chambre d'agriculture ; <https://landes.chambre-agriculture.fr/gestion-de-l'entreprise/analyser-ses-resultats/marges-brutes-par-production/>

VITICULTURE : Agir suite au gel exceptionnel

Les épisodes de gelées des 7 et 8 avril ont causé des dégâts très importants sur le vignoble landais. Très consciente de la gravité de la situation, la Chambre d'agriculture a souhaité, dès le 9 avril, connaître plus précisément le niveau des pertes selon les cépages et les secteurs géographiques du département, en lançant une enquête auprès des viticulteurs. Ces éléments ont contribué à défendre la filière dans les actions d'accompagnement mises en place.

Le 12 avril, la présidente Marie Hélène Cazaubon est allée à la rencontre des viticulteurs sur le terrain en soutien à tous les acteurs de la filière. Puis le 26 avril, la tournée sur le terrain de Madame La Préfète, la DDTM, le Président du Conseil départemental et les élus a permis d'échanger sur les premières mesures gouvernementales. Nous avons ensuite engagé des démarches auprès des services de l'Etat qui ont permis d'obtenir l'arrêté dérogatoire à l'achat de vendange ainsi que le

dégrèvement de la taxe sur le foncier non bâti.

Tout au long de l'année, nous avons tenu informés et accompagnés les viticulteurs pour solliciter les dispositifs d'aides mises en place par l'Etat (aides d'urgence, calamités agricoles...), la MSA (prise en charge des cotisations,...).



Le 26 avril Marie Hélène Cazaubon sur le terrain avec Mme la Préfète, le président Fortinon, les élus...



La vigne fortement impactée par les températures glaciales des 7 et 8 avril



24 juin : visite d'essais de différents types de désherbage à Pey pour le groupe 30 000 Poupey

PÔLE DÉVELOPPEMENT



GROUPE 30 000

Collectifs d'agriculteurs dynamiques et motivés !

Les groupes 30 000 font partie des nouvelles actions du plan Ecophyto II dont les objectifs sont de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques de 50% d'ici 2025 et de sortir du glyphosate.

Plus concrètement, ce sont des collectifs d'agriculteurs qui testent ensemble la mise en place de pratiques et de systèmes leur permettant d'être plus économes en produits phytosanitaires.

La Chambre d'agriculture accompagne 3 groupes, reconnus par la DRAAF :

▲ **ARMATURE** : un collectif de 14 viticulteurs représentant tous les terroirs viticoles du département.

▲ **POUPEY** : un groupe de 12 agriculteurs en polyculture-élevage, des cantons de Pouillon et Peyrehorade.

▲ **ALBRET** : un collectif de 11 agriculteurs produisant des grandes cultures et des cultures légumières, basés dans le Nord des Landes autour des cantons de Gabarret, Sabres, Labrit et Solferino.

L'accompagnement dure 3 ans : après une phase de diagnostic individuel, des stratégies sont mises en œuvre dans chaque exploitation (désherbage localisé, intégration de désherbages mécaniques, optimisation des paramètres de traitements, etc.). Elles sont évaluées et partagées ; qu'elles soient probantes ou non concluantes. Au-delà de l'IFT (Indicateur de Fréquence de Traitement), les résultats économiques sont chiffrés ainsi que le temps de travail.



15 juillet à Solferino : les agriculteurs du groupe 30 000 Albret réunis sur le thème de la qualité de la pulvérisation

PAIT (Point Accueil Installation Transmission)

233 candidats à l'installation reçus

70 futurs cédants rencontrés

CEPPP (Centre d'Élaboration des Parcours de Professionnalisation Personnalisés)

74 entretiens PPP réalisés

68 PPP agréés

57 PPP validés

17 dossiers subventionnés de restructuration viticole pour 25 ha de plantation

165 Abonnés MesP@rnelles

740 dossiers de télédéclaration PAC

61 stages et **471** stagiaires

110 dossiers d'aides aux investissements en PV (Pcae-PVE- France AgriMer)

175 Plans Prévisionnel de Fumure (PPF)

10 conseils stratégiques (méthode Dynamic Strategy®)

300 marges brutes en productions végétales

142 agriculteurs en situation fragilisée, rencontrés et accompagnés

13 pré-diagnostic de conversion bio

25 diagnostics post-conversion bio

PLANS D' ACTIONS TERRITORIAUX

Démarches sur les Arbouts et d'Orist

Sur le bassin versant des Arbouts, la mise en œuvre du PAT, signé le 22 mars 2021, a commencé. Plusieurs journées techniques ont été organisées par la Chambre d'agriculture et les autres partenaires du PAT sur l'agriculture biologique, les couverts végétaux, la gestion des effluents phytosanitaires. Les premiers diagnostics d'exploitation ont été réalisés pour identifier les leviers d'action pour optimiser la gestion des produits phytosanitaires et de la fertilisation. Les agriculteurs seront accompagnés dans leur mise en œuvre par des conseils individuels réalisés par leurs techniciens de coopérative (Maisadour en 2021) et la Cuma 640 sur les aspects matériels.

Sur le secteur d'Orist, avec l'accompagnement du Conseil Départemental, la Chambre d'agriculture est engagée depuis plusieurs années, avec l'ensemble des organismes professionnels agricoles, auprès des agriculteurs sur la mise en place d'actions pour améliorer la qualité des eaux de captage.

La rédaction du PAT sur cette zone a toutefois été bloquée suite au diktat du « zéro-phytos » à échéance de 8 ans imposé par la démarche menée en parallèle par le SAGE Adour Aval.

Conscient des compétences relationnelles et techniques de la Chambre d'Agriculture, le syndicat

d'eau EMMA nous a chargé d'identifier les blocages, de lever les réticences et de définir avec les agriculteurs des actions concrètes de terrain à mettre en œuvre dans le cadre du PAT.

Concrètement, nous avons rencontré cet été 25 agriculteurs représentants près de 70% de la SAU de l'aire de captage d'Orist pour échanger sur leurs pratiques en relation avec la qualité de l'eau et sur leurs propositions de leviers pertinents à mettre en place. A l'issue de cette enquête, deux ateliers de co-construction ont réunis la majorité de ces agriculteurs pour analyser ensemble les forces et faiblesses de chacun de ces leviers.

Ils les ont ensuite hiérarchisés en fonction de leur faisabilité, leur coût de mise en œuvre, leur inclination à le faire et leur efficacité sur la qualité de l'eau.

Cette démarche a permis de recréer une dynamique de terrain qui doit déboucher début 2022 sur la rédaction et la signature du PAT.

Dans ces deux cas, les agriculteurs soulignent l'absence de rémunération des services environnementaux rendus, venant compenser l'impact de ces actions sur l'économie de leur exploitation et les risques qu'ils encourent à les mettre en œuvre.



LA TRAQUE À L'INNOVATION

Nous avons recruté en 2021, un conseiller pour assurer le repérage et la traque à l'innovation en agriculture dans les Landes. On entend par innovation : une invention qui rencontre un marché.

La Chambre d'agriculture des Landes s'inscrit ainsi dans une démarche régionale des chambres d'agriculture pour rencontrer des agriculteurs porteurs d'une innovation afin de comprendre les enjeux de leur démarche et voir les possibilités de sa diffusion.

La première commission innovation regroupant des élus de la Chambre d'agriculture, les syndicats agricoles, la Cuma640, les entrepreneurs de travaux agricoles, le Conseil Départemental s'est réunie en décembre. Plusieurs axes de travail ont émergé des débats : l'agriculture de précision, la robotique, le recyclage des eaux usées en irrigation, l'agrivoltaïsme...



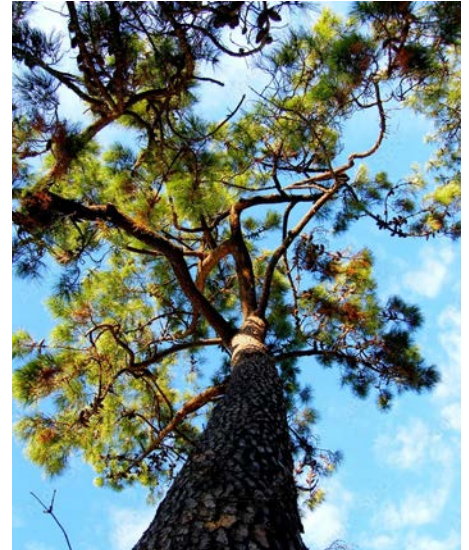
FORET : UNIFORMOB, un programme qui marche !

Le programme UNIFORMOB lancé en 2019 par le CRPF et la Chambre d'agriculture 40 s'est poursuivi. Il a pour objectif de maintenir la dynamique forestière dans un objectif de gestion durable. Les propriétaires forestiers peuvent bénéficier d'un diagnostic gratuit d'un conseiller forestier de la Chambre d'agriculture ou du CRPF sur les travaux à réaliser sur leurs parcelles forestières : coupes rases, éclaircies, reboisement, débroussaillage... et être mis en relation avec des entrepreneurs si besoin. Le conseiller peut également

répondre à toutes les questions d'ordre sanitaires, techniques ou même fiscales ou juridiques.

L'été dernier, un 3^{ème} courrier a été envoyé à près de 12000 propriétaires forestiers landais de 4 à 30 ha pour leur proposer ce diagnostic.

Au bout de 3 ans de programme, 5 450 ha ont été diagnostiqués soit près de 240 000 m³ mobilisables dont 150 000 m³ de pin maritime. Toute la filière bois landaise se félicite du succès de cette opération !



PLAN DE RELANCE: Notre accompagnement

Le Plan de relance a frappé vite et fort en début d'année 2021. La Chambre d'agriculture s'est investie pour qu'un maximum d'agriculteurs landais puisse en bénéficier.

Nous avons appuyé la demande d'aide à la conversion d'agroéquipements et aux investissements pour la protection contre les aléas climatiques de plus de 100 agriculteurs, jonglant entre les dates d'ouverture et de fermeture des programmes France AgriMer.

Dans le cadre du programme « plantons des haies », la plantation de plus de 110 km de haies est prévue dans les 35 dossiers réalisés par la Chambre d'agriculture.

Enfin, les conseillers ont été formés aux dernières méthodes d'évaluation du bilan carbone (méthode grandes cultures validée en août 2021) afin d'engager un maximum de jeunes agriculteurs dans le programme « Bon Diagnostic Carbone ».



La Chambre d'agriculture a participé à l'organisation de FOREXPO à Mimizan. Cette 26^{ème} édition a accueilli 380 exposants et près de 24 000 visiteurs du 22 au 24 septembre.

Missions de service public

La Chambre d'agriculture assure des missions de service public déléguées par l'Etat, conduites par 4,8 ETP.

CFE

Le Centre de Formalités des Entreprises facilite les démarches administratives des exploitants agricoles lors de la création, de la modification de situation et de la cessation d'activité.

421 déclarations de créations d'activité agricole,
433 modifications d'activité agricole,
289 cessations agricoles traitées
198 dossiers d'activité sylvicole (création : 116 – modification : 43 – cessation : 39)

Le CFE tient le registre des fonds agricoles et des EIRL : 4 EIRL actives - 14 fonds agricoles actifs

Installation

Nous pré-instruisons plusieurs dossiers de demandes d'aides avant transmission à la DDTM pour instruction finale.

32 demandes d'aides DJA (vérification de la conformité, de l'éligibilité et du respect des taux de financements et des plafonds d'aides publiques)

35 paiements de l'aide DJA (recueil des pièces administratives attestant la mise en route du projet au plan foncier, juridique, social, investissement...)

51 dossiers de contrôle du plan de développement de l'exploitation

5 dossiers de demandes d'aides du Programme pour l'Accompagnement de l'Installation et de la Transmission AITA (parrainage et aide à l'inscription au répertoire).

Nous assurons aussi la tenue du Répertoire Départ Installation (RDI) avec 37 inscriptions concernant les cédants, 83 inscriptions concernant les jeunes en recherche d'exploitation et 110 mises en relation pour l'année 2021.

52 exploitations présentes au RDI au 31/12/2021

IPG

L'identification assure la traçabilité géographique et historique des animaux (bovins, ovins, caprins...). Le service IPG des Landes, Gironde et Lot et Garonne est regroupé sous l'entité EDE Aquitaine.

L'IPG édite pour chaque déclaration de naissance, un passeport qui suivra l'animal toute sa vie. Un document sanitaire est également établi pour les naissances et autres entrées d'animaux.

732 éleveurs de bovins, 563 éleveurs ovins et caprins et 28 ganaderias détenteurs de vaches de combat ont sollicité l'IPG dans les Landes

14 263 naissances de veaux, 11 630 achats de bovins, 28 120 mouvements de sorties déclarées, 13 443 passeports originaux édités et 16 836 boucles de naissances vendues aux éleveurs.

Bilan d'activités 2021

CHAMBRE D'AGRICULTURE DES LANDES

CITÉ GALLIANE - BP 279
40 005 MONT DE MARSAN CÉDEX

Tel : 05 58 85 45 45

ANTENNE HAGETMAU

Pôle activités St Giron
55 avenue du général Gilliot
40 700 HAGETMAU

ANTENNE YZOSSE

Maison du Paysan
1030 Route de Montfort
40 180 YZOSSE



landes.chambre-agriculture.fr

